

---

## Actes de la deuxième conférence internationale sur la Francophonie économique

### *L'ENTREPRENEURIAT ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES ET DES FEMMES EN AFRIQUE FRANCOPHONE*

Université Mohammed V de Rabat, 2-4 mars 2020

---

## **LA PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT CONSTITUE-T-ELLE UNE SOLUTION À LA PROBLÉMATIQUE DU CHÔMAGE DES JEUNES EN AFRIQUE ?**

**Yassine ABDELLAOUI**

*Doctorant en Sciences économiques et de gestion,  
Université Mohamed V de Rabat, Maroc.  
[abdellaouiassine91@gmail.com](mailto:abdellaouiassine91@gmail.com)*

**Résumé :** L'entrepreneuriat est traité comme l'un des principaux axes de développement des pays et des sociétés. En effet, dans une conjoncture internationale et nationale marquée par l'urgence des réponses à apporter au problème du chômage des jeunes, la recherche d'idées novatrices suppose la prolifération de la sensibilisation et de la mise en place de politiques favorisant l'esprit d'entreprendre. La promotion de cet esprit est devenue, de nos jours, un vecteur décisif dans toutes les politiques du développement africaines ayant comme objectif la création de richesse et d'emploi. Au Maroc, l'entrepreneuriat est considéré comme l'un des principaux moyens de lutte contre la problématique du chômage. Dans cette vision, le gouvernement a mis en place toute une batterie de mesures pour l'amélioration de la culture entrepreneuriale en vue d'encourager la création de l'entreprise.

**Mots clés :** Entrepreneuriat, chômage, Afrique, Maroc.

Les idées et opinions exprimées dans les textes sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'OFE ou celles de ses partenaires. Aussi, les erreurs et lacunes subsistantes de même que les omissions relèvent de la seule responsabilité des auteurs.

### **Introduction**

Le débat sur l'entrepreneuriat renvoie actuellement au dysfonctionnement du marché du travail et incite à réfléchir sur les démarches permettant de développer davantage l'insertion professionnelle et la libéralisation de l'initiative individuelle, notamment dans un contexte marqué par un chômage relativement important des jeunes. Ce phénomène qui touche essentiellement les jeunes en Afrique a renforcé le sentiment que les modèles d'éducation et de formation traditionnels sont déconnectés des besoins du monde du travail et ne permettent plus ainsi de répondre aux aspirations des jeunes. Selon les statistiques du Haut-commissariat au plan (HCP-Maroc), près d'un jeune sur quatre au niveau national est sans emploi. Cette proportion atteint 44% parmi les jeunes femmes (Maroc en chiffre, 2016). Par conséquent, l'incapacité des différents gouvernements à satisfaire les attentes de cette jeunesse dans l'insertion à la vie active pourrait être une source d'instabilité politique et sociale pour le pays.

Dans ce contexte, peut-on espérer que le développement de l'entrepreneuriat combiné aux nouvelles technologies apportera des solutions innovantes aux jeunes africains qui sont à la recherche d'emploi ? Autrement dit, est-t- il possible de "faire plus avec moins" en combinant le facteur risque et le facteur innovation pour résoudre le problème épineux du chômage en Afrique ?

Il est clair que, le dynamisme entrepreneurial, l'innovation et les nouvelles technologies d'information et de technologies, peuvent être proposées comme solutions pour un développement durable si les politiques publiques arrivent à appuyer efficacement cette option (complexe) dans leur stratégie de développement au sein d'un processus de formation basé sur l'identification des compétences en tenant compte des nouvelles exigences du monde du travail.

Ainsi, dans ce contexte marqué par l'échec des politiques publiques en Afrique et l'absence d'issues à la crise actuelle qui est de nature multidimensionnelle et multiforme, peut-on considérer la promotion de l'entrepreneuriat combinée au facteur innovation et aux diverses possibilités offertes par l'économie numérique, comme alternative à la crise économique et sociale actuelle en Afrique.

## **I. L'entrepreneuriat : une issue à la crise du chômage en Afrique?**

### **A. La littérature entrepreneuriale**

Nous rappelons, que dans la littérature économique, le concept "entrepreneur" a été traité largement, mais la définition la plus célèbre est celle développée par l'économiste Joseph Schumpeter en 1950 qui considère l'innovation comme facteur incontournable dans l'opération d'impulsion de l'économie sous l'action de l'entrepreneur. Autrement dit, dans une situation économique statique et stationnaire, l'entrepreneur par le biais de l'innovation moteur du business, lance une nouvelle dynamique économique qui permettra à cette économie de passer à une autre situation envisageant l'avenir autrement : L'entrepreneur est un acteur fondamental de l'évolution économique.

Il est considéré, au sens Schumpetérien, un agent économique bien particulier et se distingue nettement du chef d'entreprise qui est diminué d'une véritable caractéristique à savoir être « un véritable aventurier qui n'hésite pas à sortir des sentiers battus pour innover et entraîner les autres hommes à envisager autrement ce que la raison, la crainte ou l'habitude, leur dictent de faire. Il doit vaincre les résistances qui s'opposent à toute nouveauté risquant de remettre en cause le conformisme ambiant » (Schumpeter, 1911).

Trois principales approches à distinguer au sein de la littérature entrepreneuriale : descriptive, comportementale et processuelle.

- 1. L'approche descriptive** (ou approche par les traits) répond à la question « qui est l'entrepreneur ? » (Stevenson et Jarillo, 1990). C'est une approche centrée sur l'individu. Elle consiste à repérer les traits de personnalité et les caractéristiques qui définissent la personnalité de l'entrepreneur. L'hypothèse principale derrière cette école de pensée est que les entrepreneurs possèdent des traits de personnalité, des attributs personnels et un système de valeurs qui les prédisposent à une activité entrepreneuriale et les distinguent des autres individus (les non-entrepreneurs)

(Greenberger et Sexton, 1988 ; Gartner, 1990 ; Shaver et Scott, 1991).

Les critiques soulevées à l'égard de cette approche ont été très nombreuses. Selon Vesper (1985) et Gartner (1990), « la recherche du profil de l'entrepreneur ne répond pas à la question fondamentale, à savoir : comment une entreprise voit-elle le jour ? L'entrepreneur type est un mythe. Par conséquent, toute typologie qui tenterait de catégoriser les entrepreneurs à partir des traits de personnalité paraît illusoire » (Diakite, 2004).

- 2. L'approche comportementale** (ou approche par les faits) répond à la question « que fait l'entrepreneur ? ». Nous parlons souvent de l'entrepreneur mais nous oublions que sa réussite ne dépend pas uniquement de ses traits de personnalité et de ses caractéristiques psychologiques. En effet, « l'entrepreneur se forme graduellement, influencé d'abord affectivement par sa famille, ensuite symboliquement par le milieu du travail et ses modèles entrepreneuriaux, et enfin sociologiquement par son implication graduelle dans un milieu, son enracinement et son intégration dans ce dernier » (Schmitt, 2008). En d'autres termes, la dimension individuelle de l'entrepreneur n'est rien sans un environnement adéquat. « Les variables environnementales caractérisant les individus sont donc devenues, elles-mêmes de réels objets d'analyse » (Tounés, 2003).

De nombreuses publications ont montré l'importance de l'environnement socioculturel, du réseau personnel et professionnel, du contexte familial et du cadre politique et économique dans l'explication des comportements entrepreneuriaux (Bowen et Hisrich, 1986 ; Hisrich et O'Kinneide, 1986 ; Aldrich et al, 1987; Fillion, 1991 ; Saglio, 1991 ; Casson, 1991).

Vers le début des années 90, un grand débat a animé la communauté des chercheurs en entrepreneuriat. Il concernait la critique des approches focalisées sur les traits de personnalité (approche descriptive) et celles centrées sur les comportements (approche comportementale). Stevenson et Jarillo affirment « qu'il est réducteur d'expliquer un comportement complexe (l'entrepreneuriat) en se référant à quelques traits psychologiques ou sociologiques » (Stevenson et Jarillo, 1990). En effet, « La création d'entreprises cesse d'être analysée comme la photographie instantanée d'un événement où le créateur est d'abord seul (...) puis n'est plus seul, mais joue toujours le rôle principal (...). Elle devient un film dont le créateur est un des acteurs ; c'est l'approche axée sur le processus entrepreneurial » (Hernandez, 1995), cité par Tounés, A. (2003), cité par Hernandez, É. M. (1995), cité par Bourguiba (2006).

- 3. L'approche processuelle** répond à la question « comment ? ». Depuis le début des années 90, les recherches en entrepreneuriat changent d'orientation pour s'intéresser désormais au processus entrepreneurial. Il paraît important de s'ouvrir à de nouvelles perspectives de recherche qui prennent en considération l'aspect dynamique et processuel de l'entrepreneuriat. Autrement dit, les recherches en entrepreneuriat ne sont plus centrées sur l'entrepreneur et ses traits de personnalité mais plutôt sur le processus entrepreneurial (Carter, Gartner et Reynolds, 1996).

L'approche par processus est une approche dynamique qui s'intéresse à des phénomènes en évolution. Elle « s'oppose aux approches fixistes du monde où l'on fige des relations et l'état des notions et des concepts. (...). Elle correspond à toutes ces publications récentes où il n'est plus question du créateur et de ses caractéristiques, mais de formation d'organisation, de création d'organisation, d'émergence organisationnelle, etc. » (Hernandez, 1995).

Contrairement à l'approche descriptive et comportementale, l'approche processuelle privilégie une vision plus large de l'entrepreneuriat.

Malgré les apports de l'approche processuelle, elle reste incomplète et limitée. L'une des principales limites de l'approche processuelle est qu'elle se focalise sur l'étude de la période de gestation du projet d'entreprise et néglige l'étude de l'occurrence de l'événement entrepreneurial et l'identité du créateur (Audet, 2001). A cet égard, « le concept d'intention entrepreneuriale prend tout son sens. Les modèles basés sur la conception intentionnelle de la création entrepreneuriale, en se positionnant au carrefour de différentes écoles de pensées, apportent une explication plus centrée sur les mécanismes affectant l'intention et la concrétisation du projet entrepreneurial » (Bourguiba, 2007). L'intention entrepreneuriale est considérée parmi les premières étapes du processus de création d'entreprise. Elle est le meilleur prédicateur du devenir entrepreneurial et un élément nécessaire pour l'exécution du comportement (Fishbein et Ajzen, 1975 ; Fayolle, Gailly et Lassas-Clerc, 2006).

La variété des approches et des modèles théoriques nous permet de bien cerner notre travail de recherche qui concerne la promotion de l'entrepreneuriat en Afrique pour lutter contre le chômage des jeunes dans ce continent qui connaît un très grand retard dans ce domaine comme le souligne tous les rapports émanant des organisations internationales.

## **B. Perspectives macroéconomiques en Afrique**

L'Afrique est en crise, c'est un fait. Sa forte croissance démographique, la baisse de ses revenus et de ses investissements, sa production alimentaire décroissante, les continus troubles sociaux, la dégradation de l'environnement, la médiocrité des institutions, l'importance de la dette ; sont autant de manifestations qui hypothèquent son avenir et rendent difficile son décollage ou du moins du processus de rattrapage économique des émergents.

Or, malgré ce tableau noir, l'Afrique semble se ressaisir. C'est ainsi qu'elle a depuis 2000, accéléré de façon soutenue son rythme de croissance.

Le soutien conséquent des très petites et petites entreprises dans le cadre d'un processus d'industrialisation qui, au demeurant, reste l'une des conditions *ciné qua non* pour libérer l'imaginaire collectif africain et promouvoir la culture de la créativité et de l'innovation.

Le rapport sur les perspectives économiques en Afrique établi par le Centre de développement de l'OCDE (organisation de coopération et de développement économiques), en collaboration avec la Banque Africaine de Développement (BAD), la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (UNECA) et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), fournit des données et des analyses complètes sur les économies africaines. L'édition 2017 de ce rapport a été consacrée au thème spécial d'entrepreneuriat (Perspectives économiques en Afrique, 2017).

Ce rapport fournit des prévisions macroéconomiques à deux ans, une base de données statistiques complète, en plus des études thématiques sur les partenariats émergents, la mobilisation des ressources domestiques, l'aide au développement, l'innovation et les TIC, la formation technique et professionnelle, le chômage des jeunes, etc.

Il indique que l'Afrique doit faire face à un ensemble de défis majeurs qui entravent son développement (Perspectives économiques en Afrique, 2017) :

- Le premier défi est la pauvreté qui est en rapport avec le manque d'emploi et la recrudescence du chômage particulièrement chez les jeunes. Cependant, la croissance de l'économie africaine se concentre sur des secteurs très peu créateurs d'emplois ;
- Le second défi concerne la faiblesse de l'investissement dans les infrastructures et la mauvaise maintenance dans des secteurs comme le transport, l'énergie, l'eau l'assainissement, et les TIC, etc. ;
- Le troisième défi concerne la faiblesse de l'appareil administratif qui n'arrive pas à mobiliser les ressources domestiques pour soutenir le processus de croissance ;
- Un autre défi concerne la faiblesse de la bonne gouvernance dans la gestion des affaires de la nation et qui a un impact négatif majeur affectant l'ensemble de l'économie en favorisant la corruption, la fraude et l'évasion fiscale à grande échelle.

Ce même rapport a consacré une partie pour analyser le rôle de l'entrepreneuriat dans le processus d'industrialisation de l'Afrique notamment à travers des programmes publics visant à renforcer l'entrepreneuriat (multiplication des programmes d'entrepreneuriat, favoriser la pratique des affaires pour les entrepreneurs, le développement des clusters, etc.).

Il précise pour le cas de l'économie marocaine que les performances des nouveaux métiers du Maroc (automobile, aéronautique, etc.) ont permis de modifier en profondeur le panier des exportations. En revanche, des obstacles majeurs au développement des entreprises subsistent malgré les actions entreprises par les pouvoirs publics (statut de l'auto-entrepreneur, extension de la couverture sociale aux indépendants, etc.).

Mais ce rapport n'a pas insisté sur le dividende démographique et les opportunités que présente ce dividende pour l'Afrique. Le dividende démographique est l'accélération de la croissance économique qui peut résulter d'une baisse rapide de la fécondité d'un pays et l'évolution ultérieure de la structure par âge de la population. Avec moins de naissances chaque année, la population d'un pays en âge de travailler grandit par rapport à la population jeune et dépendante. Avec plus de personnes dans la population active et moins jeunes à prendre en charge, un pays peut profiter de l'occasion pour la croissance économique rapide si les bons investissements économiques, sociaux et politiques sont élaborées en matière de santé, d'éducation, de gouvernance et d'économie.

Avec une population qui est prévu de doubler d'ici 2050 et un produit intérieur brut (PIB) dont le taux de croissance sera de plus de 5% par an, l'Afrique est le deuxième continent plus rapide au monde en développement. Pourtant, l'Afrique est confrontée au défi de créer suffisamment d'emplois pour soutenir la croissance de sa population en âge de travailler, en particulier le nombre croissant de jeunes. Au cours des 10 dernières années, l'Afrique a créé plus de 37 millions d'emplois rémunérés, mais le rythme de la création d'emplois doit être accélérer pour suivre le nombre de personnes ayant besoin d'un emploi et maintenir un niveau élevé de croissance économique (Hafid et Echkoundi, 2019).

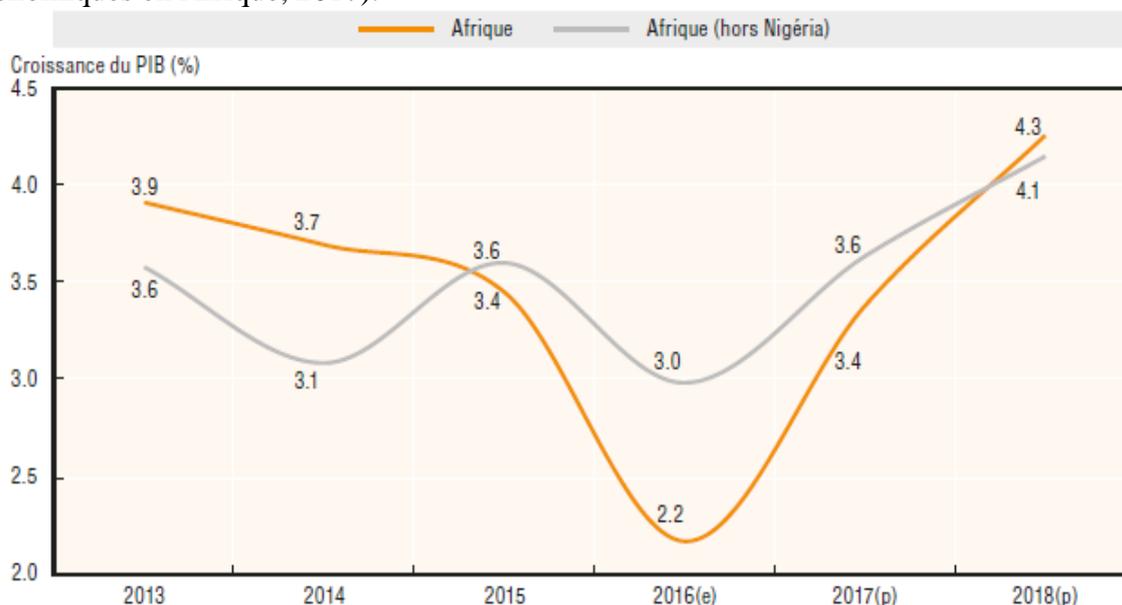
Partant de ces constats, notre réflexion va porter sur l'étude et l'analyse de la problématique du chômage des jeunes au Maroc et dans la majorité des pays africains créant ainsi une situation d'instabilité économique et sociale. La promotion de l'entrepreneuriat constitue-t-elle une solution adéquate à ce dilemme ? Dans quelle mesure l'innovation associée aux technologies d'information et de communication constitue-t-elle une inflexion dans la pensée des jeunes africains en situation de chômage pour rester « at-home » en créant des projets

créateurs de valeur ? Quel rôle incombe à la bonne gouvernance pour accompagner la réussite de ce processus de développement alternatif ?

Pour répondre à ces interrogations, il apparaît que la culture entrepreneuriale est bien vivante en Afrique, puisque beaucoup d'africains considèrent l'entrepreneuriat comme une bonne opportunité de carrière. Le continent affiche la plus forte proportion au monde d'adultes démarrant ou gérant une nouvelle entreprise, mais souvent dans des secteurs faiblement productifs. Par conséquent, les nouvelles stratégies d'industrialisation doivent s'efforcer de profiter de cette dynamique et de cibler les entreprises privées du continent à croissance rapide susceptibles de créer des emplois de qualité.

### 1. Afrique, un continent en devenir

La capacité de résilience économique de l'Afrique a été mise à l'épreuve mais les conditions d'une croissance plus solide sont là du fait du recul des cours des produits de base qui s'est prolongé jusqu'au début de l'année 2016. Le discours autour de l'« Essor de l'Afrique » a été quelque peu mis à mal : la croissance du continent a marqué le pas en 2016, à 2.2 %, contre 3.4 % en 2015. Ce fléchissement du produit intérieur brut (PIB) souligne le rôle important que jouent quelques grandes économies d'Afrique dans la performance d'ensemble. Par exemple, avec 29.3 % du PIB de l'Afrique, le Nigéria est un indiscutable poids lourd. La récession qu'il a connue a donc eu un retentissement global négatif plus important que les récessions en Libye ou au Tchad. Malgré cette dégradation, la trajectoire de croissance du continent devrait rester résiliente, soutenue par une demande intérieure plus forte, une gouvernance macroéconomique plus solides et un environnement des affaires plus propice (Perspectives économiques en Afrique, 2017).



Source : Département de la statistique, Banque africaine de développement.12  
<http://dx.doi.org/10.1787/888933486444>.

Pour l'année 2016-2017, plusieurs facteurs expliquent la médiocrité des performances économiques d'ensemble du continent, même si la décélération concerne essentiellement les pays exportateurs de matières premières. Il s'agit des effets toujours sensibles du Printemps arabe, d'une reprise économique mondiale modérée, y compris dans les économies émergentes (avec entre autres le ralentissement qui perdure en Chine, devenue l'un des

principaux partenaires commerciaux de l'Afrique), et des intempéries et des sécheresses dans un certain nombre de pays africains (Perspectives économiques en Afrique, 2017).

Le repli récent des cours des produits de base ralentit la croissance. La chute des prix des matières premières, entamée mi-2014, a eu un effet délétère sur plusieurs pays exportateurs d'Afrique. Les cours des produits de base hors énergie ont plongé de 6 % en 2016 par rapport à leur niveau de 2015 et ont été particulièrement affectés par la baisse des prix des métaux et des minerais. En 2016 en moyenne, les prix annuels des métaux ont été inférieurs de 6 % à leur niveau de 2015, une évolution à imputer principalement à la décélération de la croissance en Chine. Les produits de base agricoles sont restés stables, même si l'indice des prix des matières premières agricoles est passé de 83 USD en 2015 à 80 USD en 2016, du fait surtout des effets d'escalade des subventions à la production et d'une abondance des volumes d'offre. D'une manière générale, les prix annuels des produits pétroliers ont connu un recul par rapport à 2015 et 2014.

Le taux de croissance des pays africains exportateurs de pétrole comme l'Algérie, l'Angola, le Nigéria et le Soudan a fortement marqué le pas en 2016, à 1.6 %, contre 3.3 % en 2015. En Libye et en Guinée équatoriale, cette contraction atteindrait respectivement -8.1 % et -8.2 % en 2016. La croissance du PIB en volume du Tchad et du Nigéria étant attendue à respectivement -3.4 % et -1.5 %. En Afrique du Sud, l'une des plus grandes économies du continent et parmi les principaux exportateurs de produits de base hors énergie, la croissance est estimée à un niveau très faible en 2016, à 0.4 %, du fait entre autres de la baisse de performance des industries extractives (Perspectives économiques en Afrique, 2017 ; Hafid et Echkoundi, 2019).

La croissance économique reste molle, pénalisée par l'atonie de la reprise mondiale et la décélération des marchés émergents. L'atonie et la fragilité de la reprise dans les économies avancées et les marchés émergents (notamment en Chine) constituent le troisième facteur de ralentissement de l'économie africaine. Les pays émergents et en développement devraient conserver une dynamique de croissance de 4.1 % en 2016 et progresser pour atteindre respectivement 4.5 % et 4.8 % en 2017 et 2018. Avec une croissance estimée à 6.3 % en 2016 et à 6.4 % et 6.3 % en 2017 et 2018, les pays émergents et en développement d'Asie (Chine, Inde, Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande et Viet Nam) dopent la performance du groupe des pays émergents et en développement (Perspectives économiques en Afrique, 2017 ; Hafid et Echkoundi, 2019).

## **2. Le redressement des cours des produits de base ravive les perspectives de croissance de l'Afrique**

Les prévisions de croissance pour le continent africain tablent sur un rebond modéré en 2017 et 2018, à respectivement 3.4 % et 4.3 %, contre 2.2 % en 2016. Les facteurs intérieurs restent les principaux moteurs de cette embellie, mais la hausse attendue des prix des matières premières fournira un amortisseur plus que bienvenu pour combler les déficits budgétaires et stimuler la croissance. Les cours de la plupart des produits de base ont entamé leur redressement en 2016 et devraient conserver une trajectoire haussière en 2017 et 2018. Ainsi, les prix du pétrole ont commencé à remonter début 2016 et pourraient atteindre 55 USD le baril en 2017, contre 43 USD en 2016. Cette évolution s'explique par les réductions de production dans certains pays producteurs membres et non membres de l'organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) au premier trimestre 2017. En décembre 2016, l'OPEP et les autres pays producteurs ont décidé, séparément, de réduire la production de pratiquement

1.8 million de barils par jour sur les six premiers mois de l'année 2017. Dans le sillage de ces accords, les cours de pétrole ont bondi de 10 % à la fin du quatrième trimestre 2016, pour atteindre en moyenne 49.1 USD le baril. Depuis janvier 2017, les prix s'orientent au-dessus de 53 USD le baril et ont atteint 55.99 USD en mars 2017. Une appréciation de la situation économique actuelle de l'Afrique, des attentes et du climat général, réalisée auprès des participants africains à l'enquête économique mondiale de l'institut Ifo, laisse entrevoir un scénario optimiste pour le premier semestre 2017 (Perspectives économiques en Afrique, 2017).

### **3. Renforcer l'entrepreneuriat pour aider l'industrialisation en Afrique**

L'industrialisation figure parmi les priorités des différents pays africains, il s'agit d'un enjeu toujours essentiel. Le rôle du secteur manufacturier et le potentiel d'autres activités économiques dans le cadre de la quatrième révolution industrielle est une importante opportunité. Mais nous n'avons pas suffisamment de données relatives à la situation de l'entrepreneuriat à l'échelle du continent afin de mettre en évidence les types d'entrepreneurs susceptibles de favoriser l'industrialisation.

Les innovations technologiques soutiennent l'entrepreneuriat africain. La technologie crée de nouveaux modèles et, en désorganisant les chaînes de valeur, entraîne de nouvelles formes et méthodes d'investissements étrangers. Les IDE liés à la technologie ont, notamment, des retombées positives pour les entrepreneurs locaux.

Les chefs d'entreprise africains appliquent les nouvelles technologies aux services traditionnels et, ce faisant, développent leur activité. Les innovations vont des services financiers aux paiements mobiles en passant par les projets d'énergie photovoltaïque.

Les entreprises étrangères comme les entreprises africaines travaillent avec de nouvelles start-ups et des plateformes technologiques pour faire émerger la prochaine génération des techno-entrepreneurs.

Les pouvoirs publics peuvent concevoir des stratégies d'industrialisation pour encourager l'entrepreneuriat afin que les pays d'Afrique puissent concrétiser leurs ambitions en matière d'industrialisation. En premier lieu, l'adoption de stratégies d'industrialisation nécessite un leadership affirmé. D'autre part, la mise en œuvre des stratégies adoptées requiert des conditions qui font encore défaut à certains pays : des capacités et des institutions nationales solides, des politiques et une coordination efficace entre les organismes publics, ainsi qu'un suivi et une révision à intervalles réguliers des politiques. Les pays peuvent apprendre par la pratique. Sans industrialisation, l'Afrique ne pourra pas rattraper son retard sur les régions à revenu élevé. Une stratégie est par conséquent nécessaire pour atteindre cet objectif (Chiguer, 2019).

Les trois caractéristiques principales des stratégies d'industrialisation innovantes :

- Doivent éviter les erreurs commises par le passé,
- Tirer parti des secteurs à fort potentiel de croissance,
- Permettre l'autonomisation de tous les agents économiques, et en particulier des entrepreneurs africains motivés.

Une stratégie d'industrialisation a pour but de transformer la société. Il s'agit d'un bien public, qui doit à ce titre être soutenu par les autorités du pays, car il permet de lier

l'élaboration des politiques et les ambitions à long terme des citoyens pour leur pays. Pour réaliser ces ambitions, elle doit définir les priorités de développement qui servent à coordonner les objectifs politiques à moyen terme et évaluer leurs avancées. Ces priorités dépendent du contexte propre à chaque pays africain. Une stratégie d'industrialisation oriente la réflexion et les investissements à long terme dans un environnement incertain. Elle établit un cadre général propice à la coordination des politiques en fixant :

- Des objectifs à long terme pour le développement,
- Des priorités à moyen terme pour orienter les politiques et les investissements. Ces priorités peuvent être adaptées en fonction de l'évolution des risques. Pour atteindre les objectifs à moyen terme, des réformes structurelles peuvent se révéler nécessaires, y compris en matière de gouvernance à des niveaux multiples.
- Des objectifs à court terme permettant d'évaluer les performances, notamment de chaque organisme public, de récompenser les bons résultats et de réviser les politiques en conséquence. Pour être innovantes, les stratégies d'industrialisation doivent être participatives, multisectorielles et adaptées au contexte local. Les pouvoirs publics de chaque pays peuvent, à différents niveaux de gouvernement et de différentes manières, agir pour la mise en œuvre des politiques industrielles. Les stratégies participatives sont susceptibles de libérer le potentiel des agents économiques africains, et notamment les entrepreneurs, et de permettre à la population de s'approprier le processus. Ces stratégies ne doivent pas se limiter à une accumulation de politiques sectorielles, mais fournir un cadre général d'harmonisation entre les politiques sectorielles, macroéconomiques et les politiques adaptées au contexte local. Elles doivent prendre en compte précisément le potentiel de différentes zones et régions, y compris à l'échelle infranationale et dans une perspective transfrontière.

De nombreux pays d'Afrique ont adopté des stratégies en faveur de l'entrepreneuriat, mais la plupart d'entre elles sont davantage axées sur la lutte contre la pauvreté et la création d'emplois que sur l'industrialisation du pays. D'après une enquête portant sur 42 pays africains, les stratégies en faveur de l'entrepreneuriat cherchent souvent à réduire la pauvreté en stabilisant le revenu des micro-entrepreneurs motivés par nécessité. Elles visent rarement à accroître l'emploi salarié et la productivité, deux éléments nécessaires à l'industrialisation. La plupart des stratégies ciblant la micro, petite et moyenne entreprise.

Le Plan d'accélération industrielle 2014-2020 du Maroc en est un exemple. Il définit des mesures spécifiques pour soutenir la croissance de l'entrepreneuriat au moyen de cinq piliers : création d'un statut d'auto-entrepreneur, protection sociale, financement, fiscalité et soutien direct aux entrepreneurs. S'il n'existe pas de formule unique pour promouvoir l'entrepreneuriat, pour être efficaces, les politiques doivent s'adapter aux quatre étapes du développement de l'activité. Chaque pays doit adopter son propre dosage de mesures en prenant en compte ses ressources, sa vision du développement, ses capacités technologiques et ses systèmes de production. Toutefois, toutes ces politiques doivent suivre les étapes de développement d'une entreprise : amorçage, démarrage/start-up, croissance et expansion.

## **II. Promotion de l'entrepreneuriat et dynamique de la croissance au Maroc**

### **A. Le chômage des diplômés, un phénomène de société**

Nul ne peut ignorer l'importance de l'entrepreneuriat dans le développement des pays et des sociétés. En effet, dans un contexte international, national et régional caractérisé par l'urgence des réponses à apporter aux problèmes imposés par les jeunes et les promoteurs de projet, la recherche d'idées novatrices suppose la prolifération de la sensibilisation et de la mise en

place de politiques favorisant l'esprit d'entreprendre. La promotion de cet esprit est devenue, de nos jours, un vecteur décisif dans toutes les politiques du développement régional et aussi bien dans les processus de création de richesse et d'emploi.

Le chômage des jeunes, et plus particulièrement des diplômés, constitue l'un des problèmes primordiaux auxquelles sont confrontés actuellement les économies. Au Maroc, la création des centres de formations professionnelles vise à assurer une meilleure adéquation entre la formation des jeunes et les besoins du marché.

Nombreux sont les lauréats du système de formation qui pensent exercer un emploi conforme à leurs qualifications. Par ailleurs, l'adéquation entre la formation reçue et l'emploi exercé dépend de l'examen des branches d'activités des employeurs et de la perception de ces derniers qui sont de plus en plus exigeants. L'appréciation des employeurs diffère selon les caractéristiques des lauréats, la qualité de leurs compétences acquises et de la concordance avec les besoins des employeurs.

Ainsi, des études sur le cheminement professionnel des lauréats de la formation professionnelle ont tenté (Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle, 2015) :

- D'apporter un éclairage sur certains aspects relatifs à l'employeur, à l'insertion des diplômés dans le marché de travail, à la perception des employeurs par rapport à la qualité des compétences développées et leur adéquation avec les besoins de l'entreprise ;
- De déterminer le degré de satisfaction des employeurs et l'aptitude du marché de travail à reconnaître les qualifications des lauréats pour enfin développer des signaux permettant une meilleure adéquation entre formation et emploi.

### **1. La problématique de l'employabilité**

La notion de l'employabilité se réfère au phénomène complexe de l'insertion professionnelle. Il s'agit d'une manière générale de la capacité d'une personne ou d'un groupe de personnes, à obtenir et à conserver un emploi. L'employabilité couvre ainsi l'ensemble des connaissances, des compétences et des qualités personnelles permettant de réussir dans un parcours professionnel.

Le débat sur l'employabilité renvoie alors aux coûts individuels et sociaux du dysfonctionnement du marché du travail et incite à réfléchir aux démarches permettant de développer davantage l'insertion professionnelle, notamment dans un contexte marqué par un chômage relativement important des jeunes. Ce phénomène qui touche la jeunesse mondiale a renforcé le sentiment que les modèles d'éducation et de formation traditionnels sont déconnectés des besoins du monde du travail et ne permettent plus ainsi de répondre aux aspirations des jeunes.

Par ailleurs, le développement du numérique et des réseaux sociaux lié à un contexte mondialisé, rend le défi de l'employabilité encore plus complexe. L'information devient en grande partie digitalisée, interactive et accessible de diverses manières. De plus, les relations de travail ont connu une évolution importante vers des formes de plus en plus flexibles, une transformation continue et organisée autour des technologies de l'information. La mondialisation a en effet changé notre façon de produire, de consommer, de gérer mais également de penser.

Ce débat se trouve aujourd'hui au cœur des préoccupations des pouvoirs publics aussi bien dans les pays développés que dans les pays émergents. Ces derniers sont appelés à évoluer dans leur manière d'appréhender l'employabilité et proposer ainsi une vision d'ensemble de l'insertion professionnelle couvrant principalement :

- Les préalables à l'insertion professionnelle,
- Les préalables pour la réalisation de tâches et de responsabilités liées à un emploi,
- Les préalables liés à la recherche d'un emploi,
- Les préalables à l'adaptation au travail.

La prise en compte de ces dimensions permettrait de dresser un profil type d'une personne employable.

L'université marocaine, en tant que principal levier de l'employabilité, est également appelée à intégrer cette complexité dans ses processus de formation afin d'identifier les compétences clés et les aligner avec les nouvelles exigences du monde du travail (la communication interpersonnelle, la maîtrise des langues, l'attitude face au risque, la pro-activité, la polyvalence, l'intelligence émotionnelle, etc.).

Nombreux sont les des lauréats du système de formation qui pensent exercer un emploi conforme à leurs qualifications. Par ailleurs, l'adéquation entre la formation reçue et l'emploi exercé dépend de l'examen des branches d'activités des employeurs et de la perception de ces derniers qui sont de plus de plus exigeants. L'appréciation des employeurs diffère selon les caractéristiques des lauréats, la qualité de leurs compétences acquises et de la concordance avec les besoins des employeurs.

## **2. Le cheminement professionnel des lauréats de la formation professionnelle**

Le chômage des diplômés représente aujourd'hui un phénomène de société largement présent sur la scène médiatique et politique. Ce phénomène est dû principalement à l'augmentation rapide et massive des lauréats de différentes formations professionnelles, à la complexité du contexte macroéconomique du marché d'emploi et ainsi à la difficulté d'insertion des jeunes lauréats à la vie active. Bien que l'insertion des jeunes lauréats de la formation professionnelle à la différence des autres diplômés, font l'objet d'un suivi détaillé et régulier ces dernières années, permettant de relever une progression significative des taux d'insertion et des taux d'emploi depuis 2000, toutefois, l'accès à l'emploi et aux conditions d'insertion continuent à être liés à la qualification des diplômés, aussi bien à la formation professionnelle choisie et aux domaines ou disciplines étudiées ( Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle, 2015).

Afin d'appuyer les études d'insertion, la Direction de la Planification et de l'Evaluation réalise, également, des études sur le cheminement professionnel des lauréats durant les 3 années qui suivent l'obtention de leur diplôme. Ces études de cheminement ont pour objectifs de compléter les études d'insertion par l'évaluation de la situation professionnelle d'une promotion donnée, 3 années après sa sortie de l'établissement de formation. Elles permettent de dégager des informations pointues sur l'évolution : du taux d'emploi, des caractéristiques des emplois occupés, les moyens utilisés pour trouver l'emploi, les caractéristiques des lauréats chômeurs, la mobilité professionnelle des lauréats. Elles permettent, également, d'évaluer le degré d'adéquation de la formation à l'emploi occupé.

Bien que l'insertion des jeunes lauréats de la formation professionnelle à la différence des autres diplômés, font l'objet d'un suivi détaillé et régulier ces dernières années, permettant de relever une progression significative des taux d'insertion et des taux d'emploi depuis 2000, toutefois, l'accès à l'emploi et aux conditions d'insertion continuent à être liés à la qualification des diplômés, aussi bien à la formation professionnelle choisie et aux domaines ou disciplines étudiées.

Les études sur le cheminement professionnel des lauréats de la formation professionnelle insistent sur les aspects suivants :

- Caractéristiques des employeurs des lauréats de la formation professionnelle (par promotion),
- Caractéristiques des lauréats de la formation professionnelle (par promotion),
- Perception des employeurs sur la formation des employés de la Formation professionnelle (par promotion),
- Observations et suggestions des employeurs par rapport à la qualification des lauréats.

## **B- Lancement du Programme intégré d'appui et de financement des entreprises en 2020**

### **1. Les préalables à la réussite d'une politique d'entrepreneuriat**

Au Maroc, les pratiques de la politique entrepreneuriale sont encore jeunes. Elles se limitent dans quelques mesures publiques et privées incitatives visant principalement à réduire les contraintes réglementaires et administratives qui pèsent sur l'activité entrepreneuriale, faciliter l'accès des PME aux financements et à la technologie, promouvoir la formation à l'entrepreneuriat qu'elle soit scolaire ou professionnelle. Un certain nombre de mesures ont été mises en place pour promouvoir, par la création des entreprises, l'entrepreneuriat :

- Régionalisation avancée : elle est considérée comme solution assurant la répartition des pouvoirs et des compétences, cadre démocratique permettant aux citoyens de prendre en main directement leurs problèmes pour accompagner les mutations des régions et les dynamiques que produisent leurs territoires, le mode de gouvernance basé sur l'autonomie et la collaboration entre la région et le gouvernement ;
- Instauration du programme de création de TPE « MOUKAWALATI » : c'est un programme qui accompagne les jeunes promoteurs avant la création de leurs entreprises, les soutenant lors de son démarrage et les accompagnant pendant l'année qui suit son ouverture. En plus d'améliorer les conditions financières du programme, l'Etat a pu fédérer autour de lui plusieurs intervenants engagés dans la promotion de l'entrepreneuriat, comme les Chambres de Commerce, d'Industrie et de Services, les Centres Régionaux d'Investissement, les banques, les associations de microcrédit, les universités, l'office de la formation professionnelle et de la promotion du travail (OFPPT) et l'agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences (ANAPEC).
- Programmes de formation universitaires à l'entrepreneuriat : Les établissements de l'enseignement supérieur public et privé se sont efforcés de proposer des formations en adéquation avec cette nouvelle opportunité;
- Création du statut de l'auto-entrepreneur : adopté par l'Etat marocain en novembre 2013, le statut est réservé davantage à des personnes qui opèrent dans l'artisanat et l'informel. Les étudiants, particulièrement les lauréats de la formation professionnelle, les petites entreprises ayant un chiffre d'affaires ne dépassant pas les 500.000 DH et

des prestations de moins de 200.000, les personnes à besoins spécifiques, les diplômés-chômeurs en milieu rural, les chômeurs sans qualification, les marocains résidant à l'étranger (MRE) ou encore les étrangers résidant au Maroc (en situation régulière) sont aussi ciblés. En effet, les auto-entrepreneurs n'ont pas besoin ni d'avoir un local professionnel pour créer leurs entreprises ni de présenter leurs bilans comptables à l'administration fiscale, profitent d'une réduction fiscale de 1 % du CA pour les activités industrielle, commerciale et artisanale 2% pour les prestations de services, ne sont pas redevable aux services fiscaux s'ils ne réalisent pas de CA pendant l'année de leurs inscriptions.

## **2. Le programme « INTELAKA » 2020**

En quoi consiste le programme « INTELAKA » ? Le programme « INTELAKA », lancé en début de l'année 2020 vise à offrir une nouvelle génération de produits de garantie et de financement à destination des TPE, des jeunes porteurs de projet, du monde rural, du secteur informel et des entreprises exportatrices (Hespress, 2020).

Le lancement de « Intelaka » intervient suite à la signature des conventions actant le démarrage du Programme intégré d'appui et de financement des entreprises. Le programme a été développé de manière conjointe entre le ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, Bank Al-Maghrib et le Groupement Professionnel des Banques du Maroc dans le cadre d'une approche participative. L'objectif étant de lancer une nouvelle dynamique de rupture à même d'encourager l'entrepreneuriat afin de favoriser l'insertion socio-économique des jeunes, notamment dans le monde rural.

Dans le cadre de ce lancement, il a été procédé à la signature de conventions entre les banques et la Caisse Centrale de Garantie (CCG) pour la mise en œuvre et l'opérationnalisation des produits suivants :

- « DAMANE INTELAK » : Produit de garantie ciblant les auto-entrepreneurs, les porteurs de projet et les TPE.
- « DAMANE INTELAK AL MOUSTATMIR AL QARAWI » : Produit de garantie ciblant les petites exploitations agricoles, les TPE, les porteurs de projets et les auto-entrepreneurs du monde rural.
- « START-TPE » : Produit de financement sous la forme d'une avance remboursable après une franchise de 5 ans, sans intérêts et sans exigence de sûretés, à destination des TPE, porteurs de projet et auto-entrepreneurs.

Cette opération vise l'élargissement de l'accès des entreprises aux prêts bancaires. Un montant de 8 milliards de DH est alloué à cette fin, tandis que le Fonds Hassan II pour le développement économique et social prendra en charge 2 milliards de DH pour des crédits destinés au monde rural. Elle constitue un certain nombre de ruptures par rapport à ce qui a été pratiqué jusqu'à présent :

- La première rupture touche à l'accès au financement, représenté sur la base d'une étude conduite par le Haut-commissariat au plan (HCP). 75% des préoccupations des petites entreprises au Maroc vont vers l'accès au financement. Les mécanismes adoptés s'appuient sur des garanties pouvant aller jusqu'à 80%. Ces garanties s'appuient à leur tour sur le Fonds d'affectation spéciale créé par la Loi de finances 2020, et qui a été amendé par les 2 milliards de DH injectées par le Fonds Hassan II ;

- La deuxième rupture citée concerne les crédits. Dans ce cadre, les banques vont se suffire, pour ces catégories-là, des garanties liées au produit lui-même et vont renoncer à toutes les garanties personnelles qui étaient demandées souvent pour ce genre de projets ;
- Quant à la troisième rupture, elle a trait au taux d'intérêt appliqué (2% en règle générale, et 1,75% pour les projets dans le monde rural). Ces taux « historiquement » bas et qualifiés « d'exceptionnels », du fait qu'ils sont inférieurs au taux directeur de la banque centrale (2,25%) (Financial Afrik, 2020).

## Conclusion

Nombreux sont les observateurs qui prédisent un avenir radieux au continent africain en tant que future locomotive de l'économie mondiale. Dans ce cadre, les politiques libérales préconisées par les organismes financiers internationaux (Banque mondiale et FMI), considèrent la promotion de l'entrepreneuriat comme vecteur majeur de développement du continent africain en générale et du Maroc particulièrement.

Ainsi, ce dernier a mis en place une politique axée essentiellement sur le soutien de l'auto-initiative d'emploi, l'accompagnement des entrepreneurs, l'encouragement de l'esprit de créativité et d'innovation et l'accroissement du rendement de la promotion des initiatives de l'emploi. Il a créé plusieurs structures en en l'occurrence l'Agence nationale pour la promotion de la PME (ANPME) ayant pour principales missions : l'identification, l'élaboration, le lancement et le suivi des actions d'accompagnement technique en faveur des entreprises nouvellement créées ou déjà existantes.

## Bibliographie

- Audet, J. (2001). Une étude des aspirations entrepreneuriales d'étudiants universitaires, *The Qualitative Report*, p.1-18.
- Bourguiba, M. (2007). De l'intention à l'action entrepreneuriale, Thèse de doctorat, Université Nancy 2.
- Bowen, D. D., Hisrich, R. D. (1986). The female entrepreneur: A career development Perspective. *Academy of management review*, p. 393-407.
- Carter, Gartner et Reynolds (1996), *Journal of Business Venturing*, p.151-166 · February 1996.
- Chiguer, M. (2019).l'Afrique à l'heure de la grande transhumance du capitalisme industriel, Actes du colloque n.21 « l'Afrique, un continent en devenir », IEA, p.18-21.
- Diakite, B. (2004). Facteurs socioculturels et création d'entreprise en Guinée: Étude exploratoire des ethnies peule et soussou.
- Fishbein et Ajzen, 1975 ; Fayolle, Gailly et Lassas-Clerc.
- Fayolle, A. (2002), Du champ de l'entrepreneuriat à l'étude du processus entrepreneurial.
- Gartner, W.B. (1990). Who is an entrepreneur? Is the wrong question. *American Journal of Small Business* spring, p. 11-32.
- Greenberger et Sexton, 1988; Gartner, 1990; Shaver et Scott.
- Hafid et Echoundi (2019), l'Afrique est mon continent, édition la Croisée des Chemins, p.185- 191.
- Hernandez, É. M. (1995), L'entrepreneuriat comme processus. *Revue*

- internationale PME: Économie et gestion de la petite et moyenne entreprise, p. 107-119. l'Université du Québec, Collection Entrepreneuriat et PME, 329 pages.
- Schmitt, C. (2008). Regards sur l'évolution des pratiques entrepreneuriales, Presses de l'Université du Québec.
  - Schumpeter, J. Théorie de l'évolution économique, 1911, édition électronique.
  - Stevenson, H. H., et J. C. Jarillo-Mossi. (1990) « A Paradigm of Entrepreneurship: Entrepreneurial Management » ; Strategic Management Journal 11, no. 4 (May–June 1990), p.17–27.
  - Tounès, A. (2003). L'intention entrepreneuriale. (Thèse de Doctorat, Université de Rouen).
  - Tounés, A. (2006). L'intention entrepreneuriale des étudiants: le cas français, revue des sciences de gestion, p.57-65.

### **Webographie**

- Financial Afrik, 02- 2020.
- Hespess, 02- 2020.
- Maroc en chiffres, 2016.
- Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle : « Etude sur le cheminement professionnel des lauréats de la formation professionnelle, 2015 ».
- Perspectives économiques en Afrique 2017, Entrepreneuriat et Industrialisation.